



Ploubalay Infos

Septembre 2016

Le mot du maire

A la suite des événements dramatiques de ces dernières semaines, la vigilance pour assurer la sécurité de tous doit être renforcée.

Aussi, conformément aux dernières directives préfectorales, il convient de maîtriser tous les événements officiels réunissant de nombreuses personnes.

Pour Ploubalay, deux manifestations sont programmées à la rentrée ; elles feront l'objet de contrôle en matière de prévention de la sécurité par les services de l'Etat :

La foire Saint Mathieu aura lieu les 17 et 18 septembre. Nous devons sécuriser les lieux pendant ces deux jours avec un nombre important de bénévoles et je tiens dès à présent à les remercier pour leur aide. Je vous demande d'être coopératifs et patients lors des contrôles et de respecter les consignes de sécurité, c'est à ce prix que nous pouvons conserver nos manifestations publiques. Je vous souhaite une très bonne Saint Mathieu.

La commémoration du 11 novembre aura lieu comme d'habitude :

- Messe au Plessix-Balisson suivie d'un dépôt de gerbe dans l'église.
- Retour à Ploubalay pour la commémoration et le vin d'honneur à la mairie.

Je vous invite dès à présent à venir nombreux à cette commémoration qui sera un moment fort de souvenir des guerres d'hier et des attentats d'aujourd'hui, avec un recueillement en mémoire de tous les combattants pour la liberté et de tous ceux qui, par leurs actions, défendent sans concession son maintien aujourd'hui.

Bien qu'il ne faille pas céder à la peur et à la barbarie des terroristes, il est nécessaire néanmoins de se protéger et de ne pas prendre des risques inconsidérés.

Je termine cet éditorial spécial en pensant à toutes celles et ceux qui ont été victimes des derniers attentats, tant à Nice, à Saint-Etienne-du-Rouvray ou ailleurs dans le monde, et en les assurant de l'entière compassion des Ploubalaysiens.

Eugène CARO

**P LOUBALAY**
Foire St Mathieu
17 et 18 septembre 2016

SAMEDI 17
25^{ème} FOIRE AUX ANES & CHEVAUX
Animations Équestres
Ventes d'animaux
(poneys, ânes, chevaux et petits animaux)
Jeux Bretons
Produits locaux
Concours régional de BOULES BRETONNES



Soirée POT-AU-FEU - Salle des fêtes de Ploubalay
A 20h00 - Sur réservation au 02.96.27.39.24 (Comité des Fêtes)
Aux bénéfices des enfants de Ploubalay

DIMANCHE 18
FÊTE FOLKLORIQUE
Bagads et Cercles Celtiques
Animations et expositions
COURSES CYCLISTES
Concours de PALETS
Animations diverses



RESTAURATION SUR PLACE

Mairie de Ploubalay • Rue Ernest Rouxel • BP 1 • 22650 Ploubalay

Tél 02 96 82 60 60 • Fax 02 96 27 31 75 • mairie@ploubalay.fr • www.ville-ploubalay.com

Horaires : lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8h30 à 12h30 et 13h30 à 17h30 • Mercredi : 8h30 à 12h30 • Samedi : 10h à 12h



Assurance Maladie

Futurs parents ?

L'Assurance Maladie vous accompagne.

La CPAM, la CAF, la PMI et le réseau périnatal proposent des réunions d'information pour accompagner les femmes enceintes dans leur parcours maternité.

Vous aussi, inscrivez-vous à cette rencontre d'environ 1h45 pour échanger sur vos droits, les démarches à accomplir, les examens recommandés et les conseils pratiques.

Renseignements et inscriptions au 36 46 ou sur ameli.fr.

Calendrier des réunions du deuxième semestre 2016

Dinan

Mardi 6 septembre et mardi 22 novembre • 14h30
Centre Social • Salle jaune • 5 bis, rue Gambetta

Lamballe

Mardi 11 octobre et mardi 13 décembre • 14h30
Maison du département • 17, rue du Jeu de Paume

Plérin

Jeudi 8 septembre et jeudi 15 décembre • 14h30
Centre Social • Rue de la Croix Mérovingienne

Saint-Brieuc

Mardi 18 octobre • 14h30
Centre Social du Point du Jour • 1, rue René-Yves Creston

CAF des Côtes d'Armor

La CAF des Côtes d'Armor a mis en place depuis le 1^{er} janvier 2015 un nouveau dispositif à destination des familles : l'aide financière sur projet, sur la base d'un besoin repéré.

Cette aide en faveur des familles traversant un événement de vie susceptible de rompre un équilibre acquis et de créer une période de fragilité (grossesse, naissance, adoption, séparation, maladie/handicap de l'enfant ou d'un parent) représente un soutien ponctuel.

L'instruction du dossier relève du travailleur social qui connaît et accompagne la famille (Conseil Départemental, organismes de tutelles).

N'hésitez pas à les contacter pour toute information.

Repas des aînés

Mardi 15 novembre à 12h, à la salle des fêtes de Ploubalay, un repas dansant gratuit sera servi aux personnes ayant 75 ans et plus. Les conjoints ayant moins de 75 ans pourront s'y joindre moyennant une participation.

Un courrier d'invitation sera envoyé aux personnes concernées qui devront obligatoirement s'inscrire auprès de la mairie. Ce repas sera animé par orchestre « Les Troubadours ».

Enrobés

Enrobés en campagne à partir du 3 octobre 2016.

Déclaration des ruches

Du 1^{er} septembre au 31 décembre 2016, déclarez vos ruches sur « mesdemarches.agriculture.gouv.fr ».

DÉCLAREZ VOS RUCHES

DU 1^{ER} SEPTEMBRE AU 31 DÉCEMBRE 2016

- ➔ Une obligation annuelle pour tout apiculteur, dès la première colonie d'abeilles détenue
- ➔ Toutes les colonies d'abeilles sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, ruchettes ou ruchettes de fécondation

QUELS AVANTAGES POUR LES APICULTEURS ?



CONNAÎTRE L'ÉVOLUTION
DU CHEPTEL APICOLE



AMÉLIORER LA SANTÉ
DES ABEILLES



MOBILISER DES
AIDES EUROPÉENNES
POUR LA FILIÈRE APICOLE

NOUVEAU

UNE PROCÉDURE SIMPLIFIÉE DE DÉCLARATION EN LIGNE

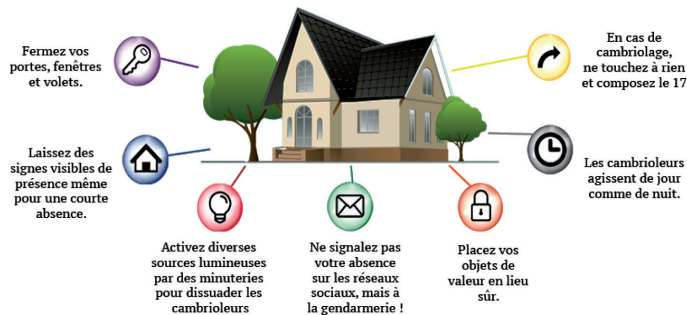

mesdemarches.agriculture.gouv.fr



Communiqué de la Gendarmerie

Depuis quelques semaines, la gendarmerie constate une recrudescence de cambriolages et de vols dans les habitations, en relation avec des démarchages effectués à domicile et ciblant plus particulièrement les personnes âgées.

Contre les cambriolages, ayez les bons réflexes !



Méfiez-vous des démarcheurs ou quémandeurs, surtout s'ils sont en groupe, et des personnes proposant d'effectuer des travaux à domicile (élagage, nettoyage de peinture, récupérateur de métaux précieux...).

Attention également aux faux plombiers, agents EDF ou de société de sécurité, représentants, faux gendarmes ou faux policiers, etc.

Exigez toujours la présentation d'une carte professionnelle.

Soyez attentifs et avisez la gendarmerie de tout fait suspect.

Joutes nautiques de Dinan

Nos félicitations à notre équipe des joutes. Pour la première participation, nous avons perdu en quart de finale et pas une seule chute à l'eau.



Civisme

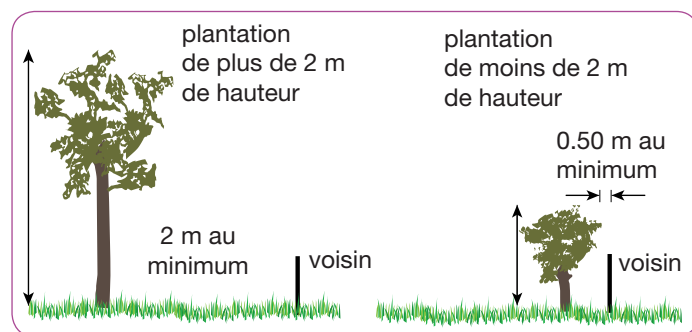
Certains événements imprévus occasionnent des gênes, voire des dégâts importants sur la voie publique.

Si vous constatez un désordre sur la voie publique, merci d'en informer la mairie au plus vite ou, comme lors de l'événement de novembre 2015, où les arbres avaient bouché une route, des habitants de Ploubalay n'ont pas hésité à débayer la chaussée pour le bien de tous.



Par ailleurs, nous souhaiterions profiter de ce bulletin de rentrée, pour faire un petit rappel de certains textes :

Distances des plantations :



Selon l'article 671 du Code civil fixe les règles suivantes, il n'est permis d'avoir des arbres, arbrisseaux et arbustes près de la limite de la propriété voisine qu'à la distance prescrite par les textes. Cette distance est de :

- 2 mètres de la ligne séparative entre les deux terrains pour les plantations dont la hauteur dépasse 2 mètres.
- 50 cm pour les plantations dont la hauteur est inférieure à 2 mètres.

Toutefois, les arbres, arbustes et arbrisseaux de toute espèce peuvent être plantés en espaliers, de chaque côté d'un mur séparatif, sans que l'on soit tenu d'observer aucune distance,

dès lors qu'ils ne dépassent pas la crête du mur. Si le mur n'est pas mitoyen, le propriétaire seul a le droit d'y appuyer les espaliers.

Selon une jurisprudence bien établie :

La distance de plantation se mesure toujours à partir du milieu du tronc.

La hauteur limite admise se calcule du sol de plantation de l'arbre jusqu'à la pointe de l'arbre, arbuste ou haie.

La hauteur limite de l'arbre est celle maximale autorisée après repousse.

Si l'arbre a atteint la hauteur de 2 mètres, plus de 30 ans avant la date de sa saisine du tribunal, alors la prescription trentenaire est acquise.

En cas de non respect de ces règles, celui sur la propriété duquel avancent les branches des arbres, arbustes et arbrisseaux du voisin peut contraindre celui-ci à les couper, en application de l'article 673 du Code civil. A défaut, il peut assigner son voisin en justice en vue de faire ordonner l'élagage de la haie et couper la végétation dépassant sur son terrain. S'il s'agit de la commune qui se plaint, elle peut adresser au propriétaire du terrain une mise en demeure de procéder à l'élagage.

A noter également que les fruits (pommes, cerises, poires, prunes, etc.) tombés naturellement des branches d'un arbre planté sur le fonds voisin appartiennent au propriétaire du sol sur lequel ces fruits sont tombés. Il est donc possible de les manger. Si ce sont les racines, ronces ou brindilles qui avancent sur son sol, le propriétaire a le droit de les couper lui-même à la limite de la ligne séparative (c'est ce qui se passe généralement pour les glands de chêne, les rhizomes de bambou).

Stationnement : Afin de faciliter la sortie des véhicules des riverains et l'accès aux véhicules de secours, merci de ne pas stationner dans les voie sans issue.

Les camping-cars et les véhicules utilitaires doivent privilégier le stationnement sur les parking municipaux.

Feux de jardins, feux en extérieur : Interdits toute l'année sauf dérogations (manifestations, élagage agricole). Cette interdiction est énoncée dans l'arrêté préfectoral du 9 juillet 2012.

Dépôts sauvages : Article L543-31 du code de l'environnement. Concerne tous les types de déchets qui sont interdit en tous lieux.

Déjections canines : Les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics, les espaces de jeux publics pour enfants et ce par mesure d'hygiène publique. Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder au ramassage des déjections canines sur tout ou partie du domaine public communal. En cas de non respect de l'interdiction, l'infraction est passible d'une contravention.

Concert baroque

Une centaine de personnes ont eu le plaisir d'assister au concert baroque du 30 juillet 2016 à l'église de Ploubalay.



Club de l'Amitié

Les membres du Club de l'Amitié ont effectué un voyage en Russie en juin 2016.



Répar'toi-même

Le projet de l'association :

Faire durer le matériel et redonner vie aux appareils en panne en offrant gratuitement les moyens et l'aide nécessaires pour réparer soi-même.

Le but est d'économiser, de réduire les déchets et d'éviter la surconsommation actuelle.

C'est aussi adopter les principes de l'économie circulaire : réparer, réduire, réutiliser et recycler.

Ne jetez plus !

Venez réparer votre matériel avec l'aide de nos conseillers !

Qui sommes-nous ?

Des bénévoles qui ont le goût et les compétences pour la réparation, dans les Côtes d'Armor.

Que proposons-nous ?

D'aider quiconque à réparer un matériel en panne : mobilier, électroménager, électronique, jardinage, cycles...

Comment ?

Nous mettons le demandeur en rapport avec un conseiller bénévole membre de notre association.



Où ? Dans l'atelier de l'association, à Saint-Jacut-de-la-Mer (22), exceptionnellement à la maison.

Comment faire une demande ?

Par téléphone au 06 31 80 32 69, à l'atelier tous les vendredis de 14h à 19h ou par mail à « contact@repar-toi-meme.org ».

Combien cela coûte ? Le service est entièrement gratuit. Il faut s'inscrire et s'acquitter d'une cotisation annuelle de 15 €, et si besoin, acheter les pièces détachées.

Qui peut bénéficier du service ? Tous les particuliers du Pays de Dinan en Côtes d'Armor.

Ploubalay Rebels

Les Country Dancers Ploubalay tirent leur révérence et laissent la piste de danse aux Ploubalay Rebels !

Venez pratiquer la danse country dans une ambiance détendue et conviviale.

Vous bénéficiez de 2 cours « découverte » offerts.

Les cours ont lieu le mercredi de 18h30 à 21h15 dans la salle des fêtes, hors vacances scolaires et jours fériés, à partir du 7 septembre 2016.

Personnes à contacter (après 18h) :

Denis au 06 76 64 49 84

(président et animateur breveté)

Dany au 06 75 31 33 49

(secrétaire)

Marie-Odile au 06 84 34 72 53

(secrétaire adjointe et animatrice diplômée)

Courriel : ploubalayrebels@gmail.com



Atelier du Tri-marrant

Ateliers créatifs ouverts dès 6 ans !

Au trimestre ou à l'année, venez apprendre à transformer votre intérieur grâce à des ateliers variés :

Mosaïque (dès 6 ans), techniques de patine pour relooker vos meubles (cours pour adultes) ou ateliers multi-activités : bois, tissage, peinture... (dès 8 ans et un créneau spécial ados le vendredi soir).

Plus d'infos sur atelierdutri-marrant.blogspot.com

Charline au 06 13 17 39 37

Parc d'activité de Coutelouche à Ploubalay



Communauté



Collecte de la taxe de séjour en 2017 sur la Communauté de Communes Côte d'Emeraude (CCCE)

La taxe de séjour devient communautaire au 1^{er} janvier 2017.

La taxe de séjour, jusqu'à présent collectée dans certaines communes du territoire, sera recouvrée, dès le 1^{er} janvier 2017, par la Communauté de Communes Côte d'Emeraude.

Le produit de cette taxe, due par les personnes résidant de manière occasionnelle dans un hébergement touristique, sera affecté à des dépenses destinées à favoriser la fréquentation touristique. Elle servira notamment, à financer le fonctionnement de l'office intercommunal Dinard-Côte d'Emeraude Tourisme qui verra le jour officiellement au 1^{er} janvier 2017.

Modalités de la taxe de séjour 2017

Les modalités de la taxe de séjour ont été arrêtées par délibération du conseil communautaire en date du 6 juillet 2016.

Elle sera ainsi collectée du 1^{er} janvier au 31 décembre 2017 auprès de toute personne (particulier ou professionnel, hors cas d'exonération officiels) hébergée de manière occasionnelle, et à titre onéreux dans un hébergement touristique situé sur le territoire communautaire (hôtel, meublés, gîtes, chambres d'hôtes, camping...).

Pour toute information concernant les tarifs applicables à votre hébergement, vous pouvez consulter le site internet de la CCCE www.cote-emenraude.fr (rubrique « Découvrir »).

Les démarches pour les hébergeurs touristiques

Les hébergeurs touristiques devront afficher chaque année le tarif applicable dans leur établissement et faire figurer le montant de la taxe de séjour perçu, en fonction du nombre de nuitée, sur la facture remise aux clients. Plusieurs fois par an, les hébergeurs touristiques devront reverser à la Communauté de Communes Côte d'Emeraude, le produit de la taxe de séjour collectée auprès des personnes assujetties, selon des modalités qui seront précisées à l'automne 2016 et détaillées sur le site de la CCCE.

Des réunions d'information publiques vont être organisées pour présenter plus en détails l'évolution de ce dispositif. Elles auront lieu selon le planning suivant :

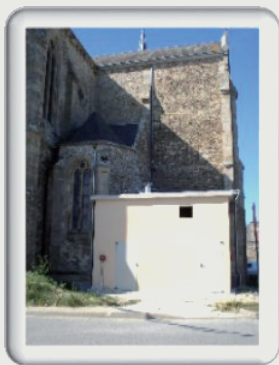
Vendredi 23 septembre 2016 à 15h30 à la mairie de Dinard

Jeudi 29 septembre 2016 à 20h à la mairie de Pleurtuit

Mardi 4 octobre 2016 à 15h30 salle E. Coualan à Lancieux

Renseignements : Anne-Sylvanie Marjot-Lebeau, responsable du Pôle Développement CCCE • 02 23 15 13 15

Réalisations



Construction du
local chaufferie à l'église

Coût : 58 879,60 € HT (local)
et 55 880,42 € HT
(matériel)



Aménagement de l'écopoint
au parking de la salle des fêtes



Fleurissement
dans le parc de la mairie



Nettoyage
chemin de randonnée



Peinture des murs
de la salle des fêtes



Installation d'un bardage
sur la façade
de la salle des fêtes



Installation de la signalétique



Démolition de l'ancienne gare
et aménagement du parking



Entourage des poubelles
au cimetière

Assainissement



Rue des Ormelets



Rue du Cognet



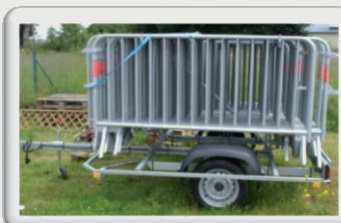
Enrobé de la rue
des Basses Sautrais
après travaux d'assainissement



Rue de Joliet



Candélabres
avec supports jardinière



Achat de deux remorques
porte barrières
Coût : 5 704 € HT



Enrobé de 5 km
de route de campagne
Coût : 125 000 € HT



Achat d'un girobroyeur



Bassin d'orage
à la station d'épuration



Station d'épuration



Depuis 2015, vous avez la possibilité d'inscrire votre/vos enfant(s) pour **une activité hebdomadaire jusque la fin de l'année scolaire**. Les tableaux sont consultables sur les panneaux d'affichage des écoles, à la garderie et sur le site internet de la mairie à la rubrique « Services, équipements communaux puis TAP ». Merci de bien vouloir inscrire votre/vos enfants auprès de Madame Delphine Darsel **directement à la garderie ou par téléphone au 02 96 27 31 43**.

Le référent TAP à la mairie est Madame Marie-Reine Nézou, conseillère municipale déléguée.

Descriptif des ateliers proposés :

- **Théâtre** avec Régine : découverte du théâtre.
- **Menuiserie** avec Mariana : réalisation de différents objets à partir du bois.
- **Association Celtique & Jazz** initiation à la danse irlandaise. Nouveau.
- **Informatique** avec Fabrice : site Facebook, reportage sur les TAP.
- **Photographie** : avec Jean-Michel : découverte et analyse de l'image - **Nouveau**
- **Ludothèque** avec Anne : découverte de nouveaux jeux de société en groupe.
- **SLAM** avec Jean-Pierre : libération de l'expression orale.

- **Bricolage** avec Magali : création d'objets grâce à des supports variés.
- **Médiathèque** avec Vigdis : temps de lecture accompagné ou non.
- **Jeux et sports** avec Stéphanie : sport de groupe en extérieur (ou intérieur selon météo).
- **Jardinage** avec Yann : plantation et création d'un jardin en extérieur (ou intérieur selon météo).
- **Jeux de société** avec Claude : jouer ensemble et découvrir les jeux de société.
- **Cuisine** avec Paskella : préparation d'une recette avec accompagnement.

► Planning des activités TAP pour la première période du 12 septembre au 18 octobre 2016

PS-MS	LUNDI	GS CP-CE1	LUNDI	CE2 CM1-CM2	LUNDI
	Jardinage (1 enfant) Ludothèque		Jardinage (2 enfants) Menuiserie (4 enfants)		Théâtre - Jardinage (2 enfants) Menuiserie (4 enfants) Photographie Nouveau
	MARDI		MARDI		MARDI
	Cuisine (PS/MS/GS) Bricolage				Anglais - Bouge en rythme Cuisine
	JEUDI		JEUDI		JEUDI
	Jeux de société Cuisine (PS/MS/GS)		Médiathèque TAP magie le jeudi 13 octobre avec Philippe Bonnemann		Slam - Informatique (2 enfants) TAP magie le jeudi 13 octobre avec Philippe Bonnemann
	VENREDI				
	Jeux et sports				

► Planning des activités TAP pour la deuxième période du 3 novembre au 16 décembre 2016

PS-MS	LUNDI	GS CP-CE1	LUNDI	CE2 CM1-CM2	LUNDI
	Jardinage (1 enfant)		Ludothèque Jardinage (2 enfants) Menuiserie (4 enfants)		Théâtre - Jardinage (2 enfants) Menuiserie (4 enfants) Photographie
	MARDI		MARDI		MARDI
	Cuisine (PS/MS/GS) Jeux et sports		Atelier rythmique Bricolage		
	JEUDI		JEUDI		JEUDI
	Jeux de société Cuisine (PS/MS/GS)		Informatique (CP-CE1 - 2 enfants)		Slam - Informatique (2 enfants) Médiathèque
			VENREDI		
			Jeux et sports		

► Planning des activités TAP pour la troisième période du 3 janvier au 10 février 2017

PS-MS	LUNDI	Jardinage (1 enfant)	GS CP-CE1	LUNDI	Jardinage (2 enfants) Menuiserie (4 enfants)	CE2 CM1-CM2	LUNDI	Théâtre - Jardinage (2 enfants) Menuiserie (4 enfants) Photographie
	MARDI	Cuisine (PS/MS/GS)		MARDI	Jeux et sports		MARDI	Danses irlandaises - Bricolage
	JEUDI	Jeux de société Cuisine (PS/MS/GS)		JEUDI	Informatique (CP-CE1 - 2 enfants) Médiathèque		JEUDI	Slam - Informatique (2 enfants)
							VENDREDI	Jeux et sports

Centre de loisirs

Cet été 2016, le centre de loisirs de Ploubalay a proposé, aux enfants ploubalaysiens et aux autres, différentes sorties, comme : Accrobranche, Domaine de Trémelin, les jardins de Brocéliande et le Haras de Lamballe.

Chaque semaine, un thème (espace, spectacle, the island, écologie ou encore médiéval) d'où découlait des activités, était proposé.

Des intervenants ont aussi travaillé avec l'équipe d'animation pour le plus grand bonheur de tous :

Kasam : peinture sur transformateur électrique

Françoise : théâtre et représentation pour les parents

Jean-Yves : gouren

Jump animation : structures gonflables

Charline : mosaïque

Et bien sûr deux camps de cinq jours :

- Camp découverte à Jugon les lacs, avec piscine, VTT, kayak, tir à l'arc et voile

- Camp équitation à Plélan le Petit

Fréquentation du centre de loisirs de Ploubalay

Mois/années	2013	2014	2015	2016
Juillet	369	593	770	650
Août	242	390	501	512
Total	611	983	1271	1162
Camps	30	32	28	34

Ludothèque

Horaires :

Mercredi : 16h à 18h

1 jeudi sur 2 : 9h30 à 11h

et Samedi : 10h30 à 12h30

Nouveautés : la ludothèque a son adresse Facebook : Dansonslacapucine3522



Devenez bénévole ! Renseignements au 06 62 43 84 31 ou sur place

Reprise des permanences le mercredi 7 septembre 2016



► Bébés lecteurs

Animations pour les enfants **Bébés Lecteurs**

Animation gratuite

ouverte à tous les enfants

de 0 à 3 ans

accompagnés d'un adulte

Reprise le 21 septembre

9 novembre

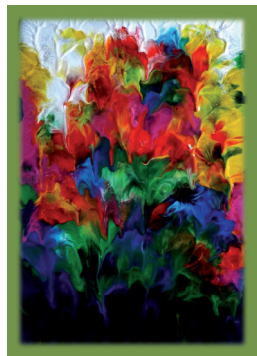
7 décembre

10h30



► Exposition

Du 6 septembre au 11 octobre
Peintures d'Odile Jenouvrier



► Halloween

Après-midi Halloween

le mercredi 26 octobre à 15h

Lectures de circonstance
suivies d'un goûter ragoûtant.



► Clotilde de Brito

Soirée gratuite le jeudi 27 octobre

Salle des fêtes à 18h30



► Rencontre « livre & nous »

Club de lecture ouvert à tous et toutes
1^{er} mardi de chaque mois de 10h à 12h

Vous avez aimé un ouvrage et vous souhaitez faire partager votre lecture ou simplement prêter une oreille attentive aux échanges, Sylvaine et Marie-Hélène vous accueilleront à bras ouverts.

Renseignements :

02 96 27 79 85 • mhhudelist@orange.fr

02 96 86 38 76 • sylvainecrawford@gmail.com

Au plaisir de vous rencontrer

Prochaines rencontres :

6 septembre

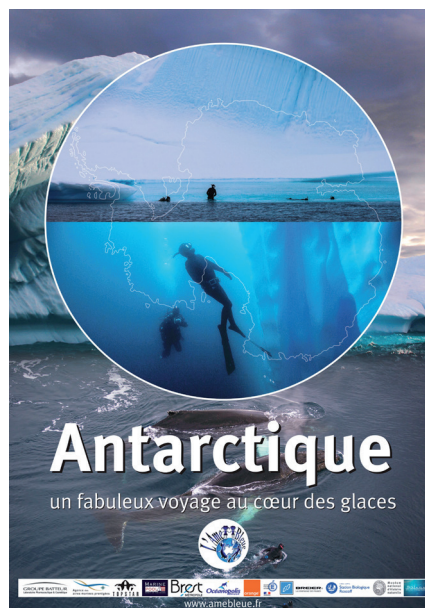
4 octobre

8 novembre (exceptionnellement pas le mardi)

6 décembre

► Mois du film documentaire 2016 ;

Projection gratuite dans la salle des fêtes le jeudi 24 novembre 2016 à 18h30



► **Pensez au streaming et téléchargement** via le site de la Bibliothèque partenaire des Côtes-d'Armor et demandez à votre hôtesse d'accueil de la bibliothèque de Ploubalay votre code client.

C'est plus de musique avec les labels indépendants avec :



C'est plus de films, de dessins animés
et de documentaires avec : **adavision**

C'est plus de revues avec : **lekiosk**

La curiosité n'est plus un vilain défaut !

► **Contact : 02 96 88 60 68 • mediatheque@ploubalay.fr**

► **Retrouvez-nous sur facebook !**

Foire Saint Mathieu

Sur les 2 jours : Fête foraine et vide grenier



Samedi 17 septembre / 25^{ème} Foire aux ânes et chevaux

10 h Ouverture des stands

Toute la journée :

Vente d'animaux / Produits locaux / Exposition de Colley dont le Champion de France par Denis GAUTIER

11h30 Spectacle de chant et danse avec un cheval (Gaïané et Louisa)

12h Bordées du Frémur

14h30 Démonstration du travail du cheval à pied sur divers ateliers avec Équinature'l

15h30 Spectacle de chant et danse avec un cheval (Gaïané et Louisa)

16h Démonstration de Shiatsu avec une jument par Équinature'l

Soirée POT-AU-FEU

20h • Salle des fêtes • Réservation comité des fêtes : 02 96 27 39 24

**Concours de
boules bretonnes
14h**

**Baptême
de poney**

L'après-midi
Dance country
irlandaise et claquettes
Petits chevaux à pédale

Dimanche 18 Septembre / Fête Folklorique

11h Défilé de Bagads et cercles celtiques départ place de l'église

Restauration à partir de 12h30

Moule Frite / Saucisse Frite / Galette saucisse / Buvette

Parking salle des fêtes :

12h30 BAGAD DOUAR HAMOR et ses danseurs

12h55 PANIK CELTIQUE

13h30 BAGAD SALICORNE et les danseurs du cercle des embruns

13h30 Départ Course Cycliste (Minimes garçons / filles et Cadettes)

14h10 Groupe Accordéons La Richardais

14h50 Cercle Celtique « LA ROSARGUE »

15h30 BAGAD DOUAR HAMOR et ses danseurs

15h30 Départ Course Cycliste (Pass Cycliste / Pass Cycliste Open)

15h30 Podium 1^{ère} Course Cycliste

15h55 PANIK CELTIQUE

16h30 BAGAD SALICORNE et les danseurs du cercle des embruns

16h50 Groupe Accordéons La Richardais

17h05 Cercle Celtique « LA ROSARGUE »

17h 30 TRIOMPHE DES SONORES

17h45 Podium 2^{ème} Course Cycliste

18h Tirage Tombola

**Concours
de palets**

**Rando
VTT**

Défilé de vélos fleuris

Dimanche 18 septembre
11h - Place l'église



A l'occasion de la Foire Saint Mathieu, le comité des fêtes de Ploubalay organise un défilé de vélos fleuris pour accompagner les différents bagads et cercles celtiques. Venez nombreux et laissez parler votre créativité en décorant vélos, trottinettes, poussettes... Nous comptons sur vous !

Le programme est susceptible d'être modifié.

Événements et festivités



Septembre

Samedi 17 et dimanche 18 FOIRE SAINT MATHIEU

(programme page 11)

Samedi 17 - CONCOURS RÉGIONAL DE BOULES BRETONNES

Boulodrome - 14h - Ouvert à tous
Inscription sur place

Samedi 17 - FOIRE À LA PEINTURE ET AUX MÉTIERS D'ART

Place de l'église - 10h à 19h

Samedi 17 - EXPOSITION DE VOITURES ANCIENNES

Samedi 17 et dimanche 18 JOURNÉES DU PATRIMOINE

Journées européennes du patrimoine

Samedi 17 et Dimanche 18 septembre 2016

Venez découvrir et visiter gratuitement



Manoir de La
Coudraie

Samedi et Dimanche : De 10 h 00 à 12 h 30
et de 14 h 00 à 19 h 00

Visite extérieure uniquement

Chien admis en laisse

Chapelle Saint-Joseph, Située à Saint-Cadreuc



Samedi et Dimanche : De 10 h 00 à 12 h 30
et de 14 h 00 à 19 h 00

Mercredi 21 - JEUX

14h à 18h - Lieu de rencontre
Organisé par le Club de l'Amitié

Jeudi 22 - REPAS BUFFET

12h à 18h - Lieu de rencontre
Organisé par le Club de l'Amitié

Lundi 26 au vendredi 30 - BOURSE AUX VÊTEMENTS - Salle des fêtes

Octobre

Vendredi 7 - LOTO - Salle des fêtes
Organisé par l'USP Football

Samedi 8 et dimanche 9 - THÉÂTRE

Comédie «Le loto de Lulu »
Compagnie La P'tite vadrouille
Salle des fêtes - 6 € (gratuit -12 ans)
Samedi à 20h30 - Dimanche à 14h30
Contact : Mme Guérin - 06 32 47 97 06

Dimanche 16- THÉ DANSANT

Salle des fêtes
Organisé par le Club de l'Amitié

Mercredi 19 octobre - JEUX

14h à 18h - Lieu de rencontre
Organisé par le Club de l'Amitié

Jeudi 20 - REPAS

12h à 18h - Lieu de rencontre.
Organisé par le Club de l'Amitié

Mercredi 26 - HALLOWEEN

Médiathèque - 15h - Lectures de
circonstances suivies d'un goûter

Jeudi 27 - SOIRÉE SLAM

Clotilde De Brito
Gratuit - Salle des fêtes - 18h30

Novembre

Vendredi 4 - LOTO - Ecole Henri Derouin

Samedi 5 - THÉÂTRE

Comédie «Le loto de Lulu »
Compagnie La P'tite vadrouille
Salle des fêtes - 6 € (gratuit -12 ans)
Samedi à 20h30 - Dimanche à 14h30
Contact : Mme Guérin - 06 32 47 97 06

Dimanche 6 - THÉ DANSANT

Salle des fêtes
Organisé par l'association des Polders

Vendredi 11 - COMMÉMORATION

Mardi 15 - REPAS DES AÎNÉS
(détail page 2)

Mercredi 16 - JEUX

14h à 18h - Lieu de rencontre
Organisé par le Club de l'Amitié

Jeudi 17 - REPAS

Grande tombola
12h à 18h - Lieu de rencontre
Organisé par le Club de l'Amitié

Vendredi 18 - LOTO

Ecole Saint-Joseph

Samedi 18 et dimanche 20- THÉÂTRE

Comédie «Le loto de Lulu »
Compagnie La P'tite vadrouille
Salle des fêtes - 6 € (gratuit -12 ans)
Samedi à 20h30 - Dimanche à 14h30
Contact : Mme Guérin - 06 32 47 97 06

Jeudi 24 - LE MOIS DU FILM DOCUMENTAIRE

18h30 - Salle des fêtes - Gratuit
« Antarctique »



Jeudi 24 - Jeux

Au profit du Téléthon - Engagement 4 €
14h à 18h- Lieu de rencontre

Samedi 26 - REPAS UNC - Salle des fêtes

Dimanche 27 - THÉ DANSANT

La Ville es Prévost

Changement de propriétaire AUTO ÉCOLE JOSSELIN FERET

7 place du Martray
Tél : 07 62 92 57 40 ou 09 81 87 25 26

Directeur de la publication : Eugène Caro, Maire



CAP RANCE • TADEN • 02 96 39 73 69